
Communiqué



Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail

Pour publication immédiate
2007/10/23

Pour renseignements : Mary Tucker
Responsable des Communications
Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail
Téléphone : 506 632-2828 or 1 800 222-9775

La CSSIAT reconnaît l'apport d'entreprises à sa conférence annuelle en matière de santé et de sécurité

Saint John, NB : La Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail (CSSIAT) a reconnu les efforts exemplaires que deux employeurs néo-brunswickois ont déployés en vue d'améliorer la santé et la sécurité, et ce, à sa 27^e conférence annuelle qui a eu lieu à Saint John récemment. Four Best Management Inc., de Saint-Joseph-de-Madawaska, et Les Tourbières Berger, de Baie-Sainte-Anne, ont été reconnues lors du déjeuner de remise des prix qui s'est déroulé le mardi 16 octobre dernier.

« Nous sommes très fiers de ces deux entreprises qui ont pris un véritable engagement envers la création, la promotion et le maintien d'une robuste culture de santé et de sécurité à leur lieu de travail », a déclaré le vice-président aux Services de travail sécuritaire de la CSSIAT, David Greason. Elles sont allées au-delà des exigences législatives en ce qui a trait à la santé et à la sécurité. Elles ont ainsi non seulement réussi à réduire les coûts liés aux blessures et à améliorer leur résultat net, mais aussi à établir un environnement de travail positif et à grandement réduire le roulement du personnel. »

Four Best Management Inc., une entreprise fondée en 2001, offre des services de consultation, de sous-traitance et de formation dans l'industrie forestière. « Bien qu'il s'agisse d'une entreprise relativement jeune, nous lui rendons hommage parce qu'elle représente l'exemple idéal d'une entreprise qui a placé la sécurité au premier plan dès ses débuts », a affirmé M. Greason. « À ce jour, l'entreprise n'a présenté que quatre réclamations avec interruption de travail. Ce chiffre est d'autant plus impressionnant si nous pensons que tous les jours, les travailleurs dans cette industrie font face à des risques comme des arbres qui tombent, des animaux sauvages (surtout des ours), des conditions météorologiques imprévisibles, des terrains accidentés et des lieux de travail isolés, sans parler d'outils et d'équipement dangereux », a-t-il expliqué

Chef de file dans l'industrie de la récolte et de la production de tourbe, Les Tourbières Berger est très respectée pour son approche novatrice en matière de recherche, de développement des marchés et de contrôle de la qualité. Avec son siège social au Québec, l'entreprise exploite une tourbière à sphaigne à Baie-Sainte-Anne, au Nouveau-Brunswick, laquelle compte jusqu'à 130 employés. L'entreprise participe au programme 5*22 de la CSSIAT depuis cinq ans et elle a réussi à réduire ses coûts des réclamations de 93 %.

« Étant donné que la population vieillit, nous devons pouvoir compter sur une main-d'œuvre active et en bonne santé qui est capable de travailler plus longtemps. Aujourd'hui plus que jamais, les entreprises doivent déployer des efforts afin de garder leurs employés heureux et en bonne santé. Pour ce faire, il faut assurer leur sécurité. Je vous encourage à vous inspirer de ces entreprises et à les imiter », a précisé M. Greason.



La CSSIAT reconnaît Four Best Management Inc. Dans l'ordre habituel, Karine Brideau, représentante du comité mixte d'hygiène et de sécurité, Four Best Management Inc.; Doug Stanley, président et chef de la direction, CSSIAT; Éric Caron, président, Four Best Management Inc.; Edith Savoie, directrice de la Région du Nord-ouest, CSSIAT; Lise Malenfant, directrice adjointe de la Région du Nord-ouest, CSSIAT; et Roberta Dugas, présidente du conseil d'administration, CSSIAT.



La CSSIAT reconnaît Les Tourbières Berger. Dans l'ordre habituel, Gilles Manuel, Les Tourbières Berger; Ray Blanchard, directeur adjoint de la Région du Nord-est, CSSIAT; Doug Stanley, président et chef de la direction, CSSIAT; Yves Paré, directeur adjoint, production et entretien, Les Tourbières Berger; Jean-Yves Savoie, Les Tourbières Berger; Roberta Dugas, présidente du conseil d'administration, CSSIAT; David Wraye, Les Tourbières Berger; Pauline Roy, directrice de la Région du Nord-est, CSSIAT.

AU SUJET DE LA CSSIAT

La CSSIAT administre une assurance sans égard à la responsabilité contre les accidents du travail et l'incapacité au travail pour les employeurs et leurs employés, financée uniquement à partir du revenu tiré des cotisations des employeurs. Elle est engagée à prévenir les accidents du travail par le biais de l'éducation et de l'application de la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*.

www.whscc.nb.ca